

Réf: Dossier 235803

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « SOCIETE D'EXTRACTION MINIERE D'AFRIQUE »  
en abrégé « SDMA »

Siège Abidjan, Plateau, ABIDJAN PLATEAU NON LOIN  
DE LA BANQUE DU MALI RUE PARIS VILLAGE, Lot 00, Ilot  
00

Aux termes de la DNSV et des Statuts authentiques en date du 11/07/2023 reçus par Me Abdoul Karim Rouamba, et enregistrés au CEPICI le 06/08/2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SOCIETE D'EXTRACTION MINIERE  
D'AFRIQUE » en abrégé « SDMA »

Objet : -EXPLOITATION MINIERE : ARTISANALE,  
INDUSTRIELLE, SEMI-INDUSTRIELLE, LE DEVELOPPEMENT,  
L'EXPLOITATION, LE TRAITEMENT, LA TRANSFORMATION,  
LE TRANSPORT, L'EXPORTATION ET LA  
COMMERCIALISATION

-LA PRISE DE PARTICIPATION DANS TOUTES  
SOCIETES OU DANS TOUS GROUPEMENTS IVOIVOIRIENS  
OU ETRANGER AYANT UN OBJET SIMILAIRE OU DE NATURE  
A DEVELOPPER LES ACTIVITES DES SOCIETES PAR TOUS  
LES MOYENS

-ET GENERALEMENT, TOUTES OPERATIONS  
FINANCIERES COMMERCIALES, INDUSTRIELLES,  
MOBILIERES OU IMMOBILIERES SE RAPPORTANT  
DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT A L'OBJET SOCIAL OU  
POUVANT FACILITER L'EXTENSION OU LE  
DEVELOPPEMENT

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts  
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en  
numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement  
souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Plateau, ABIDJAN PLATEAU NON  
LOIN DE LA BANQUE DU MALI RUE PARIS VILLAGE, Lot 00,  
Ilot 00

Dirigeant(s) Mlle BICTOGO AMANDA (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B13-08952 du 14/08/2023 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°58985/GTCA/RC/2023 du 14/08/2023

